

Votre ambition pour votre entreprise

Maintenir la
qualité et la
performance

Préserver
l'image et
l'attractivité
de votre
entreprise

Prévenir
l'absentéisme
et les départs
des salariés

Limiter
les coûts

Conserver
les compétences
et les
savoir-faire

Préserver la
santé de
vos équipes
et la vôtre

VOUS ÊTES EMPLOYEUR, ACTEUR ESSENTIEL DE LA PDP

Parlons de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

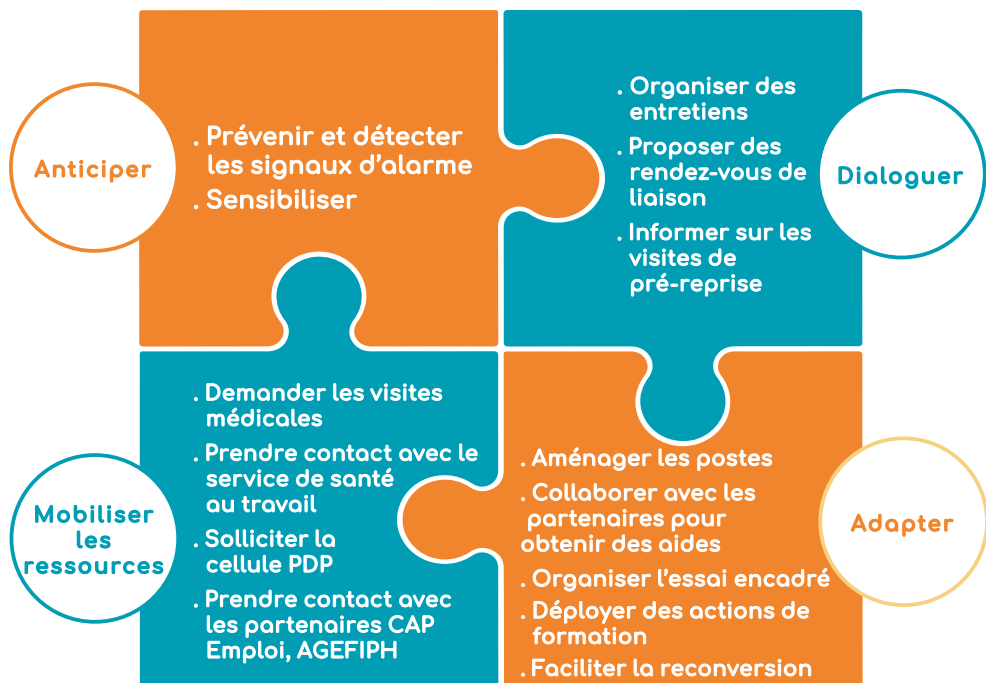
La PDP regroupe les mesures et les actions qui visent à maintenir les personnes en emploi et prévenir leur exclusion du marché du travail.



Quels signaux doivent vous alerter ?

- Arrêts de travail répétés ou prolongés, absences injustifiées.
- Modifications du comportement.
- Baisse de performance.
- Manque d'adaptation au poste.

Quels leviers pouvez-vous activer ?



Organisation de la cellule PDP

La cellule PDP est constituée de :

- Votre équipe santé travail qui accompagne votre entreprise ainsi que vos salariés, en cas de difficultés professionnelles et mène des actions de prévention de la désinsertion.
- Une cellule qui coordonne la PDP des équipes santé travail et mène des actions en lien avec les partenaires du maintien en emploi.



Scannez le QR code pour plus de renseignements ou nous contacter !



maintiennenemploi@opsat.fr

Un salarié accompagné, c'est une entreprise renforcée !

Siège Social
Centre de Dole
5C rue Bougault
CS 50057

39 107 DOLE CEDEX

Siège Administratif
Centre d'Étupes
Allée Hugoniot,
Zone Technoland / Brognard

BP 12 106 - 25 462 ÉTUPES CEDEX

Antenne Administrative
Haut Doubs/Haut Jura
Centre de Pontarlier
52 rue de besançon

25 300 PONTARLIER

Retrouvez -nous sur :



www.opsat.fr



T : 03 40 82 00 00 - contact@opsat.fr